



IPL santé, environnement durables Est

Laboratoires agréés par le Ministère chargé de l'environnement
Laboratoires agréés par le Ministère chargé de la santé : A, T (3)



Accréditations COFRAC N°
1-0685, 1-0687



Liste des sites accrédités et
portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Affaire suivie par

Emmanuel FELLMANN

Site de Colmar Biopôle - 28 rue de Herrlisheim

CS 30036

68025 COLMAR

Tél. : 03.68.34.03.00 Fax : 08.20.20.90.32

Vos références

CONTROLE SANITAIRE

Vos coordonnées

Tél. : 03.89.68.62.26 Fax : 03.89.68.76.12

SDE WENTZWILLER ET ENVIR.

2 RUE DU RUISSEAU

68220 WENTZWILLER

M LE DIRECTEUR

Rapport d'analyse n° C11-14960-D02 rev. 0

Les résultats ne se rapportent qu'à cet échantillon. Ce document comporte 2 pages. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac similé photographique intégral. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *. Les commentaires et conclusions, autres que les comparaisons aux limites de qualité et les avis simples sur la qualité de l'échantillon ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC.

Echantillon N° :

C11-14960-D02

Nature :

EAU DE CONSOMMATION ADDUCTION PUBLIQUE - Distribution

Type d'analyse :

D1D2

UGE :

S.D.E. WENTZWILLER ET ENVIRONS

Commune :

FOLGENSBURG

Lieu de prélèvement :

S.D.E. WENTZWILLER ET ENVIRONS (UDI)

DISTRIBUTION FOLGENSBURG

NOUVELLE ECOLE ROBINET CUISINE

Traitement :

Hypochlorite de sodium

Date de prélèvement :

12/04/2011 à 14:15

Prélèvement effectué par :

CHA

Date de réception :

12/04/2011 à 17:30

Date de début d'analyse (1) :

13/04/2011

Date de fin d'analyse :

22/04/2011

N° PSV Labo :

68094UDI001

N° PSV DDASS :

1421

Prélèvement réalisé sous accréditation selon la norme FD T 90-520.

Paramètre	Méthode	Résultat (2)	Labo (3)	Limite de qualité (4)	Référence de qualité (4)	Incertitude
Contexte environnemental						
* Température de l'eau (terrain)	Sonde température	15,1 °C	T		< 25	
Résiduel de traitement de désinfection						
* Chlore libre (terrain)	NF EN ISO 7393-2	< 0,05 mg Cl ₂ /l	T			
* Chlore total (terrain)	NF EN ISO 7393-2	< 0,05 mg Cl ₂ /l	T			
Caractéristiques organoleptiques						
Aspect	Examen sensoriel	Pas d'aspect anormal	T			
* Turbidité	NF EN ISO 7027	0,41 FNU	T		< 2	20 % à 0.65 FNU
* Couleur apparente	NF EN ISO 7887-3	< 5 mg Pt/l	T		< 15	
Odeur (qualitatif)	Examen sensoriel	Absence	T			
Saveur (qualitatif)	Examen sensoriel	Absence	T			
Paramètres microbiologiques						
* Micro-organismes revivifiables 22°C 68H	NF EN ISO 6222	6 unités/ml	T			
* Micro-organismes revivifiables 36°C 48H	NF EN ISO 6222	10 unités/ml	T			
* Coliformes totaux (filtration)	NF EN ISO 9308-1	0 unités/100ml	T		0	
* Escherichia coli (filtration)	NF EN ISO 9308-1	0 unités/100ml	T	0		
* Entérocoques (filtration)	NF EN ISO 7899-2	0 unités/100ml	T	0		
Equilibre calco-carbonique						
* pH	NF T90-008	7,30 unités pH	T		> 6,5 < 9	5 % à 7.3 unités pH
Température de mesure du pH	NF T90-008	19,6 °C	T			

Siège social : IPL santé, environnement durables Est, rue Lucien Cuénot, Site Saint Jacques II, BP 51005, 54521 Maxéville Cedex
S.A.S au capital de 1499553 € - R.C.S Nancy B 756 800 090 - SIRET 756 800 090 00257 - APE 7120B

Paramètre	Méthode	Résultat (2)	Labo (3)	Limite de qualité (4)	Référence de qualité (4)	Incertitude
Minéralisation						
* Conductivité corrigée à 25°C	NF EN 27888	735 µS/cm	T		> 200 < 1100	5 % à 570 µS/cm
Fer et Manganèse						
* Fer	NF EN ISO 17294-2	14 µg Fe/l	A		< 200	
Oligo-éléments - Micropolluants minéraux						
* Antimoine	NF EN ISO 17294-2	< 0,5 µg Sb/l	A	< 5		25 % à 50 µg Sb/l
* Cadmium	NF EN ISO 17294-2	< 0,5 µg Cd/l	A	< 5		20 % à 7 µg Cd/l
* Chrome	NF EN ISO 17294-2	8 µg Cr/l	A	< 50		
* Cuivre (avant purge)	NF EN ISO 17294-2	0,001 mg Cu/l	A	< 2	< 1	
* Nickel (avant purge)	NF EN ISO 17294-2	5 µg Ni/l	A	< 20		
* Plomb (avant purge)	NF EN ISO 17294-2	< 1 µg Pb/l	A	< 25		
Paramètres azotés et phosphorés						
* Ammonium	NF EN ISO 11732	< 0,05 mg NH ₄ /l	T		< 0,1	
* Nitrites	NF EN ISO 13395	< 0,01 mg NO ₂ /l	T	< 0,5		
Hydrocarbures aromatiques polycycliques						
* Benzo (b) fluoranthène (3,4) °+	NF EN ISO 17993	< 0,0050 µg/l	A	< 0,1		
* Benzo (k) fluoranthène (11,12) °+	NF EN ISO 17993	< 0,0050 µg/l	A	< 0,1		
* Benzo (g,h,i) pérylène (1,12) °+	NF EN ISO 17993	< 0,010 µg/l	A	< 0,1		
* Indéno (1,2,3-c,d) pyrène °+	NF EN ISO 17993	< 0,010 µg/l	A	< 0,1		
Somme des 4 HPA +	NF EN ISO 17993	NC	A	< 0,1		
* Benzo (a) pyrène (3,4) °	NF EN ISO 17993	< 0,0050 µg/l	A	< 0,01		
Pesticides triazines et métabolites						
Atrazine	SPE-LCMSMS selon NF EN ISO 11369	0,06 µg/l	A	< 0,1		
Atrazine déisopropyl	SPE-LCMSMS selon NF EN ISO 11369	0,003 µg/l	A	< 0,1		
Atrazine déséthyl	SPE-LCMSMS selon NF EN ISO 11369	0,05 µg/l	A	< 0,1		
Simazine	SPE-LCMSMS selon NF EN ISO 11369	< 0,001 µg/l	A	< 0,1		

(1) La date de début d'analyse correspond à la date de début des analyses réalisées dans les laboratoires IPL.

(2) Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. NC = non calculable. Les sommes de paramètres dont les concentrations sont toutes inférieures à la limite de quantification n'étant pas calculables, elles sont signalées par la mention (NC) avec rappel éventuel, à titre indicatif, de la limite de quantification la plus élevée parmi les termes de la somme. Toutes les informations relatives à l'analyse sont disponibles au laboratoire.

(3) Laboratoire de réalisation de l'analyse (n° d'accréditation) : A : Laboratoires Maxéville (1-0685), T : Laboratoire d'Alsace Franche-Comté (1-0687), S : Analyse sous-traitée dans un laboratoire extérieur, C : Analyse réalisée par le client. Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr.

(4) Valeurs données en référence à : Arrêté du 11 janvier 2007 (LQ et RQ des eaux brutes et eaux destinées à la consommation humaine) Annexe I. Pour déclarer ou non la conformité aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.

Les paramètres physico-chimiques et bactériologiques analysés respectent les limites et les références de qualité requises.

COLMAR, le 26/04/2011
Emmanuel FELLMANN
Responsable matrice

